

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 2 août 2021 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

En raison du prolongement de l'état d'urgence sanitaire, la séance se tient sans la présence du public. L'enregistrement verbal de la réunion sera publié sur le site internet de la municipalité dès que possible.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
M. Stéphane Beauregard  
Mme Diane Ferland  
M. François Légaré  
M. Bernard Bédard  
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

114-08-2021

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard  
appuyé par M. François Légaré  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021;
4. Rapport de l'inspecteur municipal;
5. Pavage des abords du pont dans le Petit 3<sup>ème</sup> Rang;
6. Programme d'aide à la voirie locale – Autorisation de signature de la convention d'aide financière;
7. Budget 2022 entretien Petit 3<sup>ème</sup> Rang;
8. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
  - 8.1. Demande à la CPTAQ pour la propriété matricule 7950-16-3136;
9. Modification du calendrier des séances 2021;
10. Présentation d'un projet au FSPS par les Loisirs de Roxton Falls pour la réparation du revêtement extérieur du chalet;
11. Liste des comptes;
12. Divers :

12.1. Rechargement du Petit 9<sup>ème</sup> Rang sur environ 3.4 km;

12.2. Mandat à WSP pour la préparation de plans et devis pour le pavage du Petit 9<sup>ème</sup> Rang;

12.3. Préparation de la réserve d'abrasifs pour l'hiver 2021-2022;

13. Rapport des comités;

14. Correspondance;

15. Questions de l'assemblée;

16. Levée de l'assemblée

Adoptée

115-08-2021

3. **Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter une correction au nom de la Régie incendie à la résolution numéro 99-07-202 :

**Nomination des personnes responsables de l'application du règlement G-100.1**

*Il est proposé par Mme Diane Ferland  
appuyé par M. François Légaré  
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :*

- *que M. Mario Lafontaine, inspecteur municipal soit la personne autorisée à émettre les constats d'infraction relatifs aux règlements uniformisés G-100.1;*
- *que M. Guy Cusson, directeur de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls, soit autorisé à émettre les constats d'infraction relatifs au chapitre 13 du Règlement G-100.1, soit l'allumage de feux en plein air;*
- *que les personnes autorisées à émettre les permis relatifs aux règlements uniformisés soient les suivantes :*
  - *M. Mario Lafontaine, inspecteur municipal;*
  - *Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière;*
  - *Mme Peggy Gélinas, adjointe administrative;*

Adoptée

PAR CONSÉQUENT,

*Il est proposé par Mme Diane Ferland  
appuyé par M. Bernard Bédard*

*et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé avec la correction mentionnée ci-dessus.*

Adoptée

116-08-2021

4. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par M. Stéphane Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé.

Adoptée

117-08-2021

5. **Pavage des abords du pont dans le Petit 3<sup>ème</sup> Rang**

CONSIDÉRANT QU'à la demande du ministère des Transports du Québec il serait opportun de paver les abords du pont dans le Petit 3<sup>ème</sup> Rang afin d'éviter sa détérioration;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été présentée par l'entreprise Asphalte Bernier au coût de 6570\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses ont été prévues au budget 2021 et que la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford a accepté de payer 50% des coûts conformément à l'entente portant sur l'entretien du Petit 3<sup>ème</sup> Rang;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard

Appuyé par M. Pascal Richard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le mandat à Asphalte Bernier pour le pavage des abords du pont du Petit 3<sup>ème</sup> Rang conformément à la soumission numéro 9484.

Adoptée

118-08-2021

6. **Programme d'aide à la voirie locale – Autorisation de signature de la convention d'aide financière**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit de l'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie local volet Entretien;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de conclure une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du programme d'aide à la voirie local et définissant les obligations de chacune des parties;

PARCONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

Appuyé par M. Bernard Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseiller d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la convention d'aide financière. Que la dite convention fasse partie intégrante de cette résolution comme si au long transcrit.

Adoptée

119-08-2021

7. **Budget 2022 entretien Petit 3<sup>ème</sup> Rang**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 8.0 de l'entente intermunicipale avec la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford pour l'entretien du Petit 3<sup>ème</sup> Rang, la Municipalité du Canton de Roxton doit présenter un projet de budget et que ces prévisions sont conditionnelles à l'approbation des deux municipalités parties à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a présenté un projet de budget sous différentes options;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- D'approuver le projet de budget incluant les travaux annuels de voirie du Petit 3<sup>ème</sup> Rang au montant de 9 034.14 \$;
- Que les dépenses d'entretien excèdent la subvention reçue pour un montant estimé à 2 230.95 \$, soit 1 115, 47\$ par municipalité et que selon l'entente la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford doit contribuer pour la partie des frais excédant la subvention reçue;
- Que, tel que prévu à l'entente, le budget pour l'entretien de la partie non-subventionnée s'élève à 1 000 \$, soit 500 \$ par municipalité;
- Que le montant qui sera prévu au poste budgétaire pour l'année 2022 sera établi selon l'éventualité ou non de subvention et ce, conditionnellement à l'approbation de la Municipalité de St-Joachim-de-Shefford.

Adoptée

120-08-2021

8. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

121-08-2021

8.1. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments – Demande à la CPTAQ pour la propriété matricule 7950-16-3136**

CONSIDÉRANT QUE la présente demande concerne la propriété ayant le matricule 7950-16-3136;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire modifier la configuration du lot 3 841 514 afin de permettre l'accès au rang Petit 11 du lot 3 841 520

actuellement enclavé. La superficie totale du lot résidentiel sera la même, soit 5000 mètres carrés.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander cette demande à la CPTAQ.

Adoptée

122-08-2021

9. **Modification du calendrier des séances 2021**

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des séances adopté pour l'année 2021 prévoit que la séance régulière du conseil du mois de novembre ait lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'en raison des élections du 7 novembre 2021 il y a lieu de déplacer cette réunion au lundi 15 novembre 2021;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

Appuyé par Mme Diane Ferland

Et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le calendrier des séances 2021 afin que la séance régulière du mois de novembre se tienne le 15 novembre 2021.

Adoptée

123-08-2021

10. **Présentation d'un projet au FSPS par les Loisirs de Roxton Falls pour la réparation du revêtement extérieur du chalet**

CONSIDÉRANT QUE Les Loisirs de Roxton Falls désire présenter un projet dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC d'Acton, volet local, pour un projet de réparation du recouvrement extérieur du chalet des loisirs ainsi que l'achat de matériel ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est actuellement estimé à 6 078 \$, que la contribution sollicitée au FSPS est estimée à 5 011 \$ et que la mise de fonds du promoteur est estimée à un montant de 1 067 \$,

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Roxton accepte que 50% (2505,50\$) de la contribution sollicitée au FSPS soit prise à même son enveloppe locale ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit d'appuyer le projet soumis par Les Loisirs de Roxton Falls au Fonds de soutien aux projets structurants volet local.

Adoptée

124-08-2021

11. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard  
appuyé par M. Éric Beauregard  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à  
payer totalisant 76 492.67 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient  
ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité  
du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces  
comptes prévus au budget.

---

125-08-2021

12.1 **Rechargement du Petit 9<sup>ème</sup> Rang sur environ 3.4 km**

Il est proposé par M. Pascal Richard  
Appuyé par M. Bernard Bédard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le rechargement du Petit  
9<sup>ème</sup> Rang sur 3,4 km. Que Mario Lafontaine soit autorisé à acheter une  
quantité d'environ 4 700 tonnes de pierres MG20-A et à engager des  
transporteurs.

Adoptée

126-08-2021

12.2 **Mandat à WSP pour la préparation de plans et devis pour le pavage  
du Petit 9<sup>ème</sup> Rang**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard  
Appuyé par M. Éric Beauregard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater WSP pour la  
préparation de plans et devis pour le pavage du Petit 9<sup>ème</sup> Rang sur 3.4 km.

Adoptée

127-08-2021

12.3 **Préparation de la réserve d'abrasifs pour l'hiver 2021-2022**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard  
Appuyé par M. François Légaré  
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Mario Lafontaine,  
inspecteur municipal, à procéder à l'achat des matériaux nécessaires pour  
la préparation de la réserve d'abrasifs pour l'hiver : 600 tonnes de sable,  
300 tonnes de pierre et 100 tonnes de sel.

Adoptée

128-08-2021

16. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard  
appuyé par M. Éric Beaugard  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à  
20 h 14.

Adoptée

---

Stéphane Beauchemin  
Maire

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions  
qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

---

